

Graçay le MAG'

www.gracay.info



Edito

Madame, Monsieur,

Vos élus sont en pleine préparation du budget 2017 de notre commune. Je reviendrai en détail dans le prochain bulletin municipal sur les questions financières mais je peux déjà vous informer que nos résultats 2016 sont satisfaisants. Nous avons réussi, par une extrême rigueur de gestion, à maintenir notre autofinancement à un niveau suffisant pour assurer nos investissements courants. En revanche, pour ce qui est des plus gros projets, les restrictions financières imposées par le gouvernement obèrent fortement nos capacités à imaginer des projets plus lourds.

Fort heureusement, notre action positive au sein de notre communauté de communes a fait que celle-ci lance des travaux importants sur Graçay. Ceux réalisés rue Jean Jaurès et rue du Faubourg d'Avexy ont apporté aux riverains des conditions de cheminement et de sécurité bien améliorées et attendues depuis longtemps.

700 000 € de travaux ont commencé à notre centre nautique. Rendus obligatoires par les évolutions législatives, ils consistent en la mise en accessibilité de l'ensemble du site (cheminement extérieur, vestiaires, accès aux bassins), en la réalisation d'un bâtiment MNS (Maître Nageur Sauveteur), à la réfection du

système de traitement de l'eau et en celui des bassins. Ces travaux seront réalisés sur 2017 et 2018 mais n'empêcheront nullement l'ouverture à l'été prochain. Des travaux que ni la commune, ni l'ancienne communauté de communes des Vallées Vertes n'auraient eu les moyens financiers de réaliser.

Le syndicat d'eau et d'assainissement a lancé pour sa part un important chantier chemin de Saint-Phalier. Nous avons enfin obtenu du Conseil départemental la restructuration complète de la route de Romorantin à hauteur des virages de l'Arcade pour un montant de 450 000 €.

Parmi les autres bonnes nouvelles de cette nouvelle année, soulignons le renforcement de notre brigade de gendarmerie qui passe à 7 gendarmes, nantie de l'encadrement suffisant. Alors que notre brigade était clairement menacée de fermeture voilà quelques années, nous ne pouvons que nous réjouir de voir notre sécurité de proximité renforcée.

Comme chaque fois, je vous encourage à participer de plus en plus nombreux aux initiatives associatives diverses et de qualité qui vont éclore en ce début de printemps.

- Jean-Pierre Charles -

Maire de Graçay,
Conseiller départemental,
Vice-président de Vierzon Sologne Berry



Brèves



Le code de la route évolue : Le vendredi 28 avril après-midi, la MSA organise une réunion ayant pour thème «Réactualisation du Code de la Route». Celle-ci s'adresse à tous, venez nombreux !



Du nouveau pour faire faire (ou refaire) une carte d'identité : A compter du 2 mars 2017, ceux qui souhaitent avoir une carte nationale d'identité (CNI) ne pourront s'adresser qu'aux mairies de douze communes dans le Cher (le département étant pilote d'un

nouveau dispositif dans la région). Il s'agit de : Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère, Mehun-sur-Yèvre, Châteauneuf-sur-Cher, Culan, Dun-sur-Auron, La Guerche-sur-l'Aubois, Léré, Lignières et Sancergues. Seules ces communes seront équipées de ce que l'on appelle un dispositif de recueil (DR), où tout un chacun pourra venir présenter les documents exigés et apposer ses empreintes, puis devra venir rechercher sa carte d'identité.



Problèmes de réception de la télévision par la TNT : plusieurs habitants de Graçay ont récemment rencontré des problèmes de réception de la télévision par la TNT. Il se peut que votre problème

provienne de l'interférence d'équipements du territoire (antennes téléphoniques ou autre). Pour vous aider à identifier la source du problème et le résoudre, contactez l'Agence des fréquences au 0 970 818 818 (appel non sur-taxé).

Micro crédit



Le CCAS de Graçay a signé une convention de partenariat avec la BGE du Cher sur le micro-crédit.

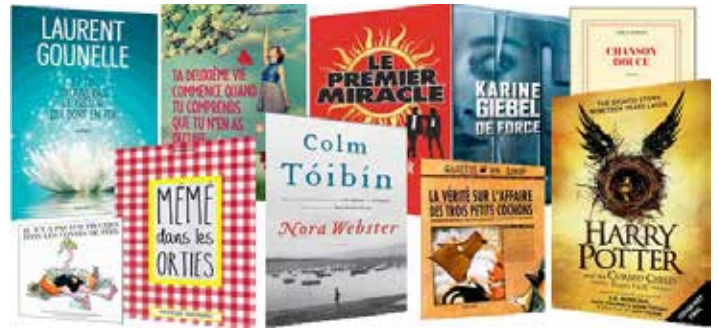
Il s'agit d'un prêt personnel limité à 3000 euros, remboursable mensuellement par annuités constantes sur une durée maximum de 36 mois.

Les personnes exclues du crédit

bancaire mais disposant d'une capacité de remboursement peuvent en bénéficier. Il peut servir pour l'achat ou la réparation d'un véhicule, le financement du permis, la réalisation de travaux d'équipement de logement (changement de chaudière...), des frais de formation professionnelle, des soins dentaires ou prothèses auditives entre autres, à établir avec le correspondant BGE. Il peut aussi servir d'appui pour les personnes porteuses de projet de création, de développement ou de reprise d'activité économique.

La BGE se charge d'instruire les demandes. Pour plus d'information, se présenter en Mairie.

Bibliothèque



Nouveautés à la bibliothèque de Graçay

Chaque année, la bibliothèque de Graçay perçoit de la mairie 1 500€ consacrés à l'achat de livres (livres audio, romans, essais, bandes dessinées, mangas, manuels et guides, albums, complices...) de musique (rock, jazz, variété française, musique du monde, musique classique, électro...) de films (récents ou grands classiques du cinéma, films d'animation, documentaires). N'hésitez pas à leur communiquer les coups de cœur que vous aimeriez partager !

Les dernières nouveautés livres sont :

Pour les adultes :

- « Chanson douce » de Leïla Slimani
- « Mémé dans les orties » de Aurélie Valognes
- « Le premier miracle » de Gilles Legardinier
- « Ta 2ème vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une » de Raphaëlle Giordano
- « De force » de Karine Giebel
- « Nora Webster » de Toibin
- « Et tu trouveras le trésor qui dort en toi » de Laurent Gounelle

Et pour les enfants :

- « Harry Potter et l'enfant maudit » de J K Rowling
- « Il n'y a pas d'autruches dans les contes de fées » Gilles Bachelet
- « La vérité sur l'affaire des 3 petits cochons » de Lane Smith



Agenda

Loto ALPE

12 mars 2017

Centre socio-culturel

Aïkido

12 mars 2017

de 9h à 12h gymnase Henry Beaufof
Stage de défense

Assemblée Générale

Music'Arts

27 mars 2017

Centre socio-culturel

Exposition photos

de Philippe Desgraupes

Jusqu'à fin mars

Musée de la photo

Exposition photos

du Groupe Lumière

Jusqu'à fin mars

Café du commerce

Carnaval

Comité des Fêtes

2 avril 2017

Bourse à la Layette

9 avril 2017

Centre socio-culturel

Marché BIO

16 avril 2017

Place de la mairie

Réunion MSA

Code de la Route

28 avril 2017 après-midi



L'entrée en vigueur de cette obligation sera effective à compter du 22 mars 2017. Le port du casque à vélo sera obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer du vélo, montrez l'exemple ! S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le

Port du casque à Vélo obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

plus jeune âge. Et c'est bien souvent à travers l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfant équipé de casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent donc porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.

Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et

le risque de blessure au visage de 28%. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée ! La responsabilité de l'adulte est engagée. Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

Sur un petit air de BIO à Graçay...

À l'initiative d'un petit noyau de graçayais, et en collaboration avec l'association le Village le plus drôle du monde, un «marché Bio» sera mis en place, place de la Mairie, le 3ème dimanche du mois, à compter du mois d'avril, et ce, jusqu'au mois d'octobre.

Calendrier du marché bio 2017 :

- Dimanche 16 Avril
- Dimanche 21 Mai
- Dimanche 18 Juin
- présence de certains exposants le Dimanche 04 Juin (Foire du Trufiaux)
- Dimanche 16 Juillet
- Dimanche 20 Aout
- Dimanche 17 Septembre
- Dimanche 15 Octobre

Divers produits seront proposés par des producteurs certifiés et labellisés AB (produits issus de l'Agriculture Biologique).

Un panel de produits : productions maraîchères, fromages, savons naturels... Nos commerces de bouche sédentaires, alliés à cette initiative, proposeront, pour-quoi pas, un pain bio, une viande bio, un textile bio, une bière bio !!

En famille le dimanche matin, habitants, en vacances, résidents secondaires, n'hésitez pas à venir rencontrer ces producteurs, et découvrir des produits de qualité ! Rendez-vous le 16 avril pour la première édition de ce Marché BIO sur notre commune !



Classe de neige



Séjour en classe de neige du 16 au 20 janvier 2017

Lundi 16 janvier 2017 dernier, rassemblement matinal sur la Place du Gapion où les parents de l'école de Graçay accompagnaient leurs enfants pour le départ en car vers St Sauves d'Auvergne, centre VTF situé près de la Bourboule, qui accueillait les 41 élèves du CE2 au CM2 ainsi que leurs 5 accompagnateurs.

Après un voyage sans encombre, les enfants ont immédiatement profité des joies de la neige en faisant une bataille de boules de neige dès la descente du car.

Dans l'après-midi, les estomacs affamés par l'air montagnard ont pu déguster les différents fromages auvergnats, les brioches à la fourme accompagnées de confitures « maison » proposés par la ferme du « P'tit Planchat » située à deux pas du centre.

Ce voyage s'est poursuivi par les 4 demi-journées de ski alpin au cours desquelles les enfants ont découvert, pour la plupart, les techniques du « chasse-neige » ou du slalom sur les pistes de la station du Mont Dore ! Ils ont été accompagnés par des moniteurs attentifs et à leur écoute. Malgré le froid, tout le monde est finalement revenu avec des souvenirs plein la tête ; une médaille témoignant des progrès de chacun.

Mais n'oublions pas la balade en raquettes et la séance sur le volcanisme, proposée par Yves et Jean-Christophe, animateurs nature très performants, qui s'est finalisée par l'éruption de chacun des volcans que les enfants avaient réalisés.

Un grand merci aux 3 accompagnateurs sans qui ce voyage n'aurait pu avoir lieu : Nathalie Veron, EVS au sein de l'école ; Philippe Guertin, baptisé « tonton fifi » par les enfants, c'est dire le lien créé avec eux ; Esteban Guerra ; sans oublier Nathalie Bollé et Claire Chevalier, les deux maîtresses de l'école.

Il faut également remercier tous les partenaires de l'école ayant contribué à la concrétisation de ce séjour : l'association des parents d'élèves ALPE qui a apporté une aide financière conséquente grâce aux bénéfices des activités réalisées au cours de l'année, le Conseil Général du Cher, la Municipalité de Graçay ainsi que la Communauté de Communes.

Graçay info - Graçay Mag n° 59 / 9e numéro de la nouvelle formule

Responsable de la publication : Jean-Pierre Charles. **Rédaction, photographies** : Jean-Pierre Charles, Hélène Nieul, Adil Eddahis, Alexandre stirer-Choubrac.

Nos remerciements au Groupe Lumière, à Rémy Duroir et Pierre-Gérard Delorme pour leur aide dans la réalisation de ce numéro.

Création maquette : © A. Dauxais / www.ad-crea.com

Exécution maquette : André Théron

Impression : imprimé par nos soins - Distribué par le Conseil municipal -